

650822-2026 - Competition

Belgium – Plumbing and heating materials – Accord-cadre de fourniture de matériel de plomberie, sanitaire et chauffage

OJ S 183/2026 22/09/2026

Contract or concession notice – standard regime

Supplies

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: LOGENAM, srl

Email: marches.publics@logenam.be

Legal type of the buyer: Public undertaking

Activity of the contracting authority: Housing and community amenities

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Accord-cadre de fourniture de matériel de plomberie, sanitaire et chauffage

Description: Accord-cadre de fourniture de matériel de plomberie, sanitaire et chauffage

Procedure identifier: 2d22e0a8-82fc-4c29-badc-7b5b3e7f549b

Internal identifier: PPP14D-832/6095/LGN/2026/024

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 44115200 Plumbing and heating materials

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Country: Belgium

2.1.3. Value

Maximum value of the framework agreement: 1 500 000,00 EUR

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 2

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 2

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Plomberie-sanitaire-sel adoucisseur

Description: Plomberie-sanitaire-sel adoucisseur

Internal identifier: LGN/2026/004_1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 44115200 Plumbing and heating materials

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Country: Belgium

Additional information: Diverses implantations en Province de Namur

5.1.3. Estimated duration

Start date: 01/01/2027

Duration end date: 31/12/2030

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 1 100 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: General yearly turnover

Description of selection criterion: Le soumissionnaire démontre une capacité économique et financière proportionnée au(x) lot(s) pour lequel/lesquels il remet offre. Il doit avoir réalisé, au cours d'au moins un des trois derniers exercices disponibles, un chiffre d'affaires annuel dans le domaine des fournitures de plomberie, sanitaire, chauffage ou fournitures techniques comparables au moins égal à : 550.000,00 EUR HTVA pour le lot 1 ; 150.000,00 EUR HTVA pour le lot 2. En cas d'offre pour les deux lots, le minimum exigé est de 700.000,00 EUR HTVA. La preuve est apportée par une déclaration relative au chiffre d'affaires concerné portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur n'est pas en mesure de produire cette preuve, il peut démontrer sa capacité par tout autre document approprié Niveau(x) minimal(aux): Lot 1 : minimum 550.000,00 EUR HTVA sur au moins un des trois derniers exercices disponibles. Lot 2 : minimum 150.000,00 EUR HTVA sur au moins un des trois derniers exercices disponibles. Lots 1 + 2 : minimum 700.000,00 EUR HTVA sur au moins un des trois derniers exercices disponibles.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'

initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: Prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 60

Criterion:

Type: Quality

Description: Web portail

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 15

Criterion:

Type: Quality

Description: Délai de livraison

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 15

Criterion:

Type: Quality

Description: Accessibilité du service de retrait urgent

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/832/14D/2026>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 23/10/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Information about public opening:

Opening date: 23/10/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, with reopening of competition

Maximum number of participants: 2

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Médiateur Wallonie et Fédération Wallonie Bruxelles

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: I. RECOURS DEVANT LE CONSEIL D'ETAT A.

RECOURS EN ANNULATION (art. 65 des lois coordonnées du 12 janvier 1973 sur le Conseil d'Etat et arrêté du Régent du 23 août 1948 déterminant la procédure devant la section d'administration du Conseil d'Etat ; art. 65/14 de la loi du 24/12/1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fourniture et de services) La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le Conseil d'Etat. A cet effet, une requête en annulation datée et signée doit être adressée, par lettre recommandée, au Conseil d'Etat (Rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles) dans les soixante jours à dater du lendemain de l'envoi de la présente notification. La requête doit mentionner, outre les noms, qualité et siège des parties requérantes et adverses, l'objet du recours et un exposé des faits et moyens. Une copie de la décision contestée doit y être jointe. Une copie de la requête doit être adressée en même temps à la partie adverse. B. DEMANDE DE SUSPENSION D'EXTRÊME URGENCE (art. 17 des lois coordonnées du 12 janvier 1973 sur le Conseil d'Etat et arrêté royal du 5 décembre 1991 déterminant la procédure en extrême urgence devant le Conseil d'Etat ; art. 65/11 et 65/15 de la loi précitée du 24/12/93) Une demande de suspension de la décision susvisée peut également être introduite devant le Conseil d'Etat par un acte distinct de la requête en annulation et, au plus tard, le 15ème jour à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas, par lettre recommandée à la poste. La procédure à utiliser pour le recours en suspension est la procédure d'extrême urgence. C. DEMANDE DE MESURES PROVISOIRES (art. 18 des lois coordonnées du 12 janvier 1973 sur le Conseil d'Etat et arrêté royal précité du 5 décembre 1991 ; art. 65/15 de la loi précitée du 24/12/1993) Une demande de mesures provisoires peut être introduite, par lettre recommandée, devant le Conseil d'Etat, soit avec la demande de suspension, soit avec la demande d'annulation et, en tout cas, tant que le juge reste saisi d'une demande d'annulation. Outre les mentions requises pour la requête en annulation ou en suspension, la demande doit contenir une description des mesures provisoires demandées, un exposé des faits établissant que les mesures provisoires sont nécessaires afin de sauvegarder les intérêts de la partie qui les sollicite et, en cas de procédure d'extrême urgence, un exposé des faits justifiant l'extrême urgence. II. RECOURS DEVANT LES JURIDICTIONS ORDINAIRES Conformément à l'article 65/16 de la loi du 24 décembre 1993 précitée, une action en dommages et intérêts peut en outre être introduite devant le tribunal de première instance. Celle-ci est introduite par citation signifiée par huissier de justice. Les articles 702 à 706 du Code judiciaire règlent la forme des citations. L'exploit de citation doit contenir, outre les noms, qualité et siège de la partie requérante et de la partie citée, l'objet et un exposé sommaire des moyens de la demande, l'indication du juge saisi et des lieu, jour et heure de l'audience. Le recours doit être soumis au greffe du Conseil d'Etat, rue de la Science 33, 1040 Bruxelles

Organisation providing additional information about the procurement procedure: LOGENAM, srl

Organisation receiving requests to participate: LOGENAM, srl

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Chauffage et chauffe-eau

Description: Chauffage et chauffe-eau

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 44115200 Plumbing and heating materials

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Country: Belgium

Additional information: Diverses implantations en Province de Namur

5.1.3. Estimated duration

Start date: 01/01/2027

Duration end date: 31/12/2030

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 400 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: General yearly turnover

Description of selection criterion: Le soumissionnaire démontre une capacité économique et financière proportionnée au(x) lot(s) pour lequel/lesquels il remet offre. Il doit avoir réalisé, au cours d'au moins un des trois derniers exercices disponibles, un chiffre d'affaires annuel dans le domaine des fournitures de plomberie, sanitaire, chauffage ou fournitures techniques comparables au moins égal à : 550.000,00 EUR HTVA pour le lot 1 ; 150.000,00 EUR HTVA pour le lot 2. En cas d'offre pour les deux lots, le minimum exigé est de 700.000,00 EUR HTVA. La preuve est apportée par une déclaration relative au chiffre d'affaires concerné portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur n'est pas en mesure de produire cette preuve, il peut démontrer sa capacité par tout autre document approprié Niveau(x) minimal(aux): Lot 1 : minimum 550.000,00 EUR HTVA sur au moins un des trois derniers exercices disponibles. Lot 2 : minimum 150.000,00 EUR HTVA sur au moins un des trois derniers exercices disponibles. Lots 1 + 2 : minimum 700.000,00 EUR HTVA sur au moins un des trois derniers exercices disponibles.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Quality

Description: Web portail

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 15

Criterion:

Type: Cost

Description: Prix

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 60

Criterion:

Type: Quality

Description: Délai de livraison

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 15

Criterion:

Type: Quality

Description: Accessibilité du service de retrait urgent

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/832/14D/2026>

5.1.12. Terms of procurement**Terms of submission:**

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 23/10/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Information about public opening:

Opening date: 23/10/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques**Framework agreement:**

Framework agreement, with reopening of competition

Maximum number of participants: 2

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Médiateur Wallonie et Fédération Wallonie Bruxelles

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: I. RECOURS DEVANT LE CONSEIL D'ETAT A.

RECOURS EN ANNULATION (art. 65 des lois coordonnées du 12 janvier 1973 sur le Conseil d'État et arrêté du Régent du 23 août 1948 déterminant la procédure devant la section d'administration du Conseil d'État ; art. 65/14 de la loi du 24/12/1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fourniture et de services) La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le Conseil d'État. A cet effet, une requête en annulation datée et signée doit être adressée, par lettre recommandée, au Conseil d'État (Rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles) dans les soixante jours à dater du lendemain de l'envoi de la présente notification. La requête doit mentionner, outre les noms, qualité et siège des parties requérantes et adverses, l'objet du recours et un exposé des faits et moyens. Une copie de la décision contestée doit y être jointe. Une copie de la requête doit être adressée en même temps à la partie adverse. B. DEMANDE DE SUSPENSION D'EXTRÊME URGENCE (art. 17 des lois coordonnées du 12 janvier 1973 sur le Conseil d'État et arrêté royal du 5 décembre 1991 déterminant la procédure en extrême urgence devant le Conseil d'État ; art. 65/11 et 65/15 de la loi précitée du 24/12/93) Une demande de suspension de la décision susvisée peut également être introduite devant le Conseil d'État par un acte distinct de la requête en annulation et, au plus tard, le 15ème jour à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas, par lettre recommandée à la poste. La procédure à utiliser pour le recours en suspension est la procédure d'extrême urgence. C. DEMANDE DE MESURES PROVISOIRES (art. 18 des lois coordonnées du 12 janvier 1973 sur le Conseil d'État et arrêté royal précité du 5 décembre 1991 ; art. 65/15 de la loi précitée du 24/12/1993) Une demande de mesures provisoires peut être introduite, par lettre recommandée, devant le Conseil d'État, soit avec la demande de suspension, soit avec la demande d'annulation et, en tout cas, tant que le juge reste saisi d'une demande d'annulation. Outre les mentions requises pour la requête en annulation ou en suspension, la demande doit contenir une description des mesures provisoires demandées, un exposé des faits établissant que les mesures provisoires sont nécessaires afin de sauvegarder les intérêts de la partie qui les sollicite et, en cas de procédure d'extrême urgence, un exposé des faits justifiant l'extrême urgence. II. RECOURS DEVANT LES JURIDICTIONS ORDINAIRES Conformément à l'article 65/16 de la loi du 24 décembre 1993 précitée, une action en dommages et intérêts peut en outre être introduite devant le tribunal de première instance. Celle-ci est introduite par citation signifiée par huissier de justice. Les articles 702 à 706 du Code judiciaire règlent la forme des citations. L'exploit de citation doit contenir, outre les noms, qualité et siège de la partie requérante et de la partie citée, l'objet et un exposé sommaire des moyens de la demande, l'indication du juge saisi et des lieu, jour et heure de l'audience. Le recours doit être soumis au greffe du Conseil d'Etat, rue de la Science 33, 1040 Bruxelles

Organisation providing additional information about the procurement procedure: LOGENAM, srl

Organisation receiving requests to participate: LOGENAM, srl

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: LOGENAM, srl

Registration number: 0401401539

Postal address: Rue des Brasseurs 87/1

Town: Namur
Postcode: 5000
Country subdivision (NUTS): Arr. Namur (BE352)
Country: Belgium
Contact point: Indiana Griffio
Email: marches.publics@logenam.be
Telephone: +32 478780878
Fax: +32 81743668
Internet address: <http://www.logenam.be/>

Roles of this organisation:

Buyer
Organisation providing additional information about the procurement procedure
Organisation receiving requests to participate

8.1. ORG-0002

Official name: Médiateur Wallonie et Fédération Wallonie Bruxelles
Registration number: BE 0316380940
Postal address: rue Lucien Namêche, 54
Town: Namur
Postcode: 5000
Country subdivision (NUTS): Arr. Namur (BE352)
Country: Belgium
Email: courrier@le-mediateur.be
Telephone: +32 80019199

Roles of this organisation:

Mediation organisation

8.1. ORG-0003

Official name: Conseil d'Etat
Registration number: BE 0931814266
Postal address: Rue de la Science, 33
Town: Bruxelles
Postcode: 1040
Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Country: Belgium
Email: info@conseildetat.be
Telephone: +32 22349611
Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be/>

Roles of this organisation:

Review organisation

8.1. ORG-0004

Official name: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services
Registration number: BE 0475.480.736
Town: Antwerpen / Anvers
Postcode: 2000
Country subdivision (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)
Country: Belgium
Email: info@3p.eu
Telephone: +32 3 294 30 51

Roles of this organisation:

Procurement service provider

8.1. ORG-0005

Official name: FPS Policy and Support

Registration number: BE 0671.516.647

Town: Brussels

Postcode: 1000

Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Country: Belgium

Email: e.proc@publicprocurement.be

Telephone: +32 2 740 80 00

Roles of this organisation:

TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: 3226f805-2d0f-4b97-a1ab-e21c10adfc6 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 18/09/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Notice dispatch date (eSender): 18/09/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 650822-2026

OJ S issue number: 183/2026

Publication date: 22/09/2026